

## **Q&R étude ECHO troubles concomitants**

### **1. Combien de temps dure cette étude?**

Votre participation à l'étude est sur une période de 2 années consécutives.

### **2. Que dois-je faire pour participer à cette étude ?**

Pour faire partie de l'étude, vous devez participer au programme de télémentorat ECHO® CHUM troubles concomitants. Ce télémentorat se déroule les mardis à chaque 2 semaines de septembre à juin et votre participation se fait à distance avec un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent. À chaque séance, une présentation de cas est discutée suivie d'une capsule pédagogique. Vous devrez aussi remplir des questionnaires qui porteront sur votre pratique et votre participation au télémentorat.

### **3. Est-ce que j'aurai des frais à payer ?**

Non. Le télémentorat ECHO® CHUM troubles concomitants est complètement gratuit et il n'y a aucun frais associé à l'étude puisqu'elle se déroule à distance.

### **4. Combien de questionnaires devrai-je remplir ?**

Vous devrez remplir un questionnaire à tous les six mois durant deux ans pour un total de cinq questionnaires.

### **5. Combien de temps prennent les questionnaires à remplir ?**

Les questionnaires prennent environ 30 minutes à compléter.

### **6. Les questionnaires contiennent quelles sortes de questions ?**

Les questions auxquelles vous devrez répondre concernent votre pratique auprès de clients présentant des troubles concomitants, vos connaissances à propos de ces troubles et votre participation au télémentorat ECHO® CHUM troubles concomitants.

### **7. Est-ce que je devrai me déplacer pour participer à l'étude ?**

Non. La complétion des questionnaires se fait par internet à l'endroit et au moment qui vous convient.

**8. Quels sont les avantages à participer à cette étude ?**

En tant que participant au télémentorat ECHO® CHUM troubles concomitants, vous recevrez une rétroaction notée avec des suggestions de lecture suite à l'évaluation de vos réponses aux questions sur vos connaissances en troubles concomitants. Vous recevrez deux rétroactions en tout soit une par année.

**9. Est-ce qu'on pourra m'identifier lorsque les résultats de l'étude seront publiés ?**

Non, toutes les réponses aux questionnaires seront anonymisées et on ne pourra pas vous identifier.